



Commercial  
sexual  
exploitation  
of children

Exploitation  
sexuelle  
des enfants  
à des fins  
commerciales

Explotación  
sexual  
comercial  
de los niños

## Les co-organisateurs du 2<sup>e</sup> Congrès mondial

On s'accorde largement à reconnaître que l'un des plus grands succès du premier Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, tenu à Stockholm en août 1996, est d'avoir mis en évidence les possibilités de coopération entre gouvernements et organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales, et d'avoir permis à cette coopération de donner toute sa mesure.

À Stockholm, pour la première fois, ces trois secteurs importants qui œuvrent contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales non seulement se sont rencontrés sur un pied d'égalité, mais ont préparé le Congrès ensemble, pris l'avis de leurs mandants et élargi les possibilités de collaboration et de communication d'informations, et engagé un processus qui se poursuit. Depuis 1996, ce type de collaboration a été étendu à d'autres cadres.

### Planifier 2001

Il était évident, alors, au moment où le 2<sup>e</sup> Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales était planifié, que l'effort de coopération et de collaboration serait maintenu au même niveau. Le **Gouvernement japonais** a engagé des discussions avec le Gouvernement suédois, l'UNICEF, ECPAT et le Groupe d'ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant pour déterminer ce qui pourrait en sortir. Le moment venu, le Gouvernement japonais a accepté d'accueillir le Congrès, reprenant ainsi le témoin que lui passait le Gouvernement suédois, et les trois autres partenaires ont accepté de devenir co-organisateurs. Le Gouvernement suédois a continué d'aider le Gouvernement japonais en le faisant profiter des enseignements tirés en 1996 et a maintenu son concours aux partenaires.

À la suite du Congrès de Stockholm, les partenaires initiaux s'étaient rencontrés pour arrêter la meilleure façon de garantir que le partenariat continue de porter ses fruits en dehors des relations de travail bilatérales normales qui existaient déjà. Ils ont décidé de mettre en place le **Point de contact** sur l'exploitation sexuelle des enfants, petit centre relevant du **Groupe d'ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant**, pour servir d'interface entre les partenaires sur cette question et de centre de liaison pour les ONG s'occupant de la question de l'agression sexuelle et de l'exploitation. Le Point de contact fonctionne depuis 1997 et a désigné des points de contact régionaux pour permettre aux ONG et autres entités s'occupant de cette question, dans un aussi grand nombre de pays et de régions que possible, de se rencontrer pour se communiquer leurs données d'expérience et échanger des informations, celles-ci étant appelées à alimenter un réseau nettement plus vaste. Les partenaires du premier Congrès font office de groupe consultatif pour le Point de contact, qui dispose à présent de moyens de financement encore modestes, mais plus diversifiés et est doté d'un mandat qui n'est pas limité à l'exploitation sexuelle ayant un caractère commercial. S'appuyant sur un vaste réseau de services extérieurs, le Point de contact du Groupe d'ONG renseigne régulièrement et systématiquement le Comité des droits de l'enfant sur l'application par les Etats parties des articles pertinents de la Convention dans le cadre du Programme d'action de Stockholm.

Entre-temps, **ECPAT** – qui a impulsé le premier Congrès mondial et qui a, à bien des égards, joué un rôle de chef de file pour faire en sorte que la question de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales focalise l'attention du public – a décidé en 1997 de mettre à profit les atouts que lui avait procurés son réseau informel d'organisations unies dans la campagne contre l'ESEC. ECPAT est devenue une ONG internationale; elle compte 60 membres et organisations affiliées qui peuvent utiliser son nom (certains ne le font pas) et elle a son siège à Bangkok (ECPAT International). En élargissant sa composition, ECPAT a affiné ses techniques de sensibilisation tout en intervenant plus directement sur le terrain. À compter de 1996, elle s'est également chargée de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la Déclaration et du Programme d'action de Stockholm, et a publié un rapport annuel sur l'état d'avancement des travaux.

Principale organisation du système des Nations Unies à œuvrer en faveur des enfants, l'**UNICEF** a également évolué depuis Stockholm en ce qui concerne l'exploitation sexuelle des enfants. En 1996, l'agression et l'exploitation sexuelles étaient traitées par le Département pour les enfants vivant dans des circonstances particulièrement difficiles qui est devenu, en 1997, la Section de la protection des enfants. De la sorte, il est possible de traiter l'agression et l'exploitations sexuelles dans un cadre de protection beaucoup plus vaste et il devient plus facile d'organiser l'interaction stratégique entre l'élaboration des politiques et le travail de terrain pour toutes les questions qui s'y rattachent, telles que le VIH/SIDA et la santé, les questions liées aux sexospécificités et l'éducation. L'UNICEF continue de collaborer avec les ONG du monde entier sur l'exploitation sexuelle et d'autres questions. Il a également donné à ses bureaux de pays et de région les moyens de renforcer leur collaboration dans ce domaine avec les gouvernements et les services de protection sociale (recherche et planification ou programmes scolaires, par exemple) et d'intervenir davantage au niveau de l'élaboration des politiques et des programmes (par exemple, avec d'autres organismes des Nations Unies s'occupant de cette question).

### **Préparer Yokohama**

Depuis la fin de 2000, les quatre partenaires se sont réunis au sein du Comité international de planification (CIP) du Congrès de Yokohama. Ils se sont chargés de mobiliser l'appui et la participation de tous leurs mandants. Le Gouvernement japonais a tenu les autres gouvernements informés de l'avancement des préparatifs et a, en juin 2001, adressé une invitation officielle au 2<sup>e</sup> Congrès mondial. L'UNICEF a, de son côté, tenu informées l'ONU et les autres organisations intergouvernementales et a adressé des invitations à d'autres organismes des Nations Unies et à des organisations régionales.

ECPAT a mobilisé son réseau en vue de Yokohama et s'est chargée plus particulièrement d'assurer la participation du secteur privé, avec lequel elle collabore depuis longtemps sur cette question. Elle a également coopéré avec le Groupe d'ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant en vue de tenir la communauté des ONG informée et de la préparer en vue du Congrès. Le Groupe d'ONG a joué un rôle de premier plan en invitant ses membres à organiser des réunions régionales préalables au Congrès; de la sorte, l'expérience des régions pourra être présentée à Yokohama et les résultats du Congrès trouveront dans les régions un soutien immédiatement disponible pour faire avancer la lutte contre l'ESEC.

Un autre partenaire important a été le Comité japonais pour l'UNICEF (CJU), qui a collaboré avec le Gouvernement japonais et l'UNICEF pour obtenir de la société civile japonaise qu'elle participe activement au Congrès, notamment en organisant un séminaire préparatoire en février 2001. Le CJU s'est également chargé d'organiser avec la ville de Kawasaki un forum de la jeunesse qui rassemblera un grand nombre de jeunes japonais et de jeunes visiteurs étrangers dans le cadre d'une réunion préalable au Congrès, à Kawasaki. Chacun des partenaires s'est également engagé à faciliter la participation d'enfants et de jeunes au Congrès de Yokohama, et un représentant de la jeunesse a rendu compte au CIP des préparatifs des jeunes délégués en vue non seulement de leur réunion de Kawasaki, mais aussi de leur participation active au Congrès de Yokohama.

*La présente note d'information a été établie par le Groupe d'ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant et ECPAT International en vue du 2<sup>e</sup> Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.*